

SAINT-DENIS
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ



Plus d'arbres, Plus de vie, une naissance, un arbre...

Depuis quatre ans, l'opération baptisée « plus d'arbres, plus de vie », lancée par la Fondation pour l'Éducation à l'environnement et portée par Bourg-en-Bresse Agglomération, poursuit un noble objectif : transmettre aux générations futures la connaissance et le respect du patrimoine naturel et sensibiliser les jeunes au développement durable. Le principe : planter chaque année un arbre pour une naissance. Saint-Denis lès Bourg a accueilli 56 nouveaux-nés en 2014.

Ce sont donc 56 arbres qui ont été plantés. Cette initiative contribue aussi à renouveler et à diversifier le patrimoine arboré de la commune pour les générations futures. « Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants ont mené un vrai travail d'organisation et d'information. En amont, ils ont bénéficié des conseils d'un pépiniériste pour connaître les différentes essences des arbres. Ils ont envoyé un courrier aux 56 familles concernées », explique Dominique Bergonso, conseillère municipale déléguée. Cécile Bernard, adjointe en charge de l'environnement, va prendre contact avec les agriculteurs de la commune afin d'anticiper le dépérissement des arbres remarquables. Une action sera menée également auprès des présidents d'associations de lotissements. Aussi, le jour de la plantation des arbres, des agriculteurs, des résidents de la petite unité de vie se sont associés à l'opération. « Les enfants ont inscrit les noms des cinquante-six nouveaux-nés sur un arbre en bois fabriqué par des bénévoles pour l'occasion. »

Samedi 21 mars, les membres du comité de fleurissement accompagnaient les enfants pour planter symboliquement une dizaine des arbres offerts par l'Office National des Forêts. « Les autres ont été plantés par les services techniques de la commune. Les jeunes élus ont choisi plusieurs lieux importants à leurs yeux : outre un cèdre au cimetière, 10 arbres se trouvent maintenant rue Prévert, les autres ayant été répartis sur les sentiers de randonnées. » Rendez-vous le 12 septembre, pour la balade sur les sentiers, où un animateur viendra présenter les arbres au cours de la marche !

En savoir plus : www.plusdarbres-plusdevie.org

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

Après un hiver âpre, revient le printemps et avec lui, le temps des plantations.

Le conseil municipal d'enfants nous a montré la voie en participant à l'initiative « plus d'arbres, plus de vie », une opération certes symbolique mais pourtant riche de sens. D'abord parce que, relayée par Bourg-en-Bresse Agglomération, elle a impliqué en même temps des enfants volontaires de plusieurs communes qui ont agité pour l'avenir commun de notre territoire. Ensuite, parce que planter un arbre, c'est transmettre la vie : à ce titre, faire parrainer ces plantations par les nouveaux-nés de l'année, est pour nous l'occasion de leur souhaiter la bienvenue et d'espérer les voir grandir et s'épanouir à Saint-Denis comme ces jeunes plants mis en terre. Enfin, parce que la participation de nos aînés de la petite unité de vie à cette manifestation témoigne de l'importance de savoir transmettre et faire évoluer, de génération en génération, notre patrimoine.

La reprise des plantations sur le haut de l'avenue de Trévoux marque, quant à elle, la fin des importants travaux menés depuis 18 mois et le soulagement des usagers, riverains et commerçants que je tiens à remercier de leur patience. Élaboré conjointement par la commission environnement, les services techniques et le comité de fleurissement, le parti pris de ces aménagements paysagers, en consommant moins d'eau et demandant moins d'entretien, se veut, à l'image des actions que nous aurons à mener dans les années à venir, plus sobre et plus durable. Il concourt ainsi à la requalification d'une entrée de ville moderne, plus attractive, plus sûre et plus multimodale.

Le printemps est aussi le temps du vote du budget. Il est marqué cette année encore, et ce ne sera probablement pas la dernière, par une baisse importante des dotations de l'État. Face à quarante ans d'endettement massif de notre pays, cette situation trouve aujourd'hui ses limites. Il faut l'accepter avec réalisme et responsabilité. Économie de fonctionnement, désendettement, mutualisation mais aussi re-priorisation des projets et soutien à l'économie locale sont quelques uns des axes de travail d'ores et déjà mis en œuvre pour faire face à ces baisses budgétaires inédites dans l'histoire des collectivités locales. Il nous revient de savoir innover et de s'adapter. De nos marges de manœuvres dépendra notre capacité à investir dans des équipements et des services de proximité.

Une autre façon pour nous de mettre en germe les plantations de demain.



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Ce n'est qu'un début....

Malgré les difficultés pour équilibrer les budgets municipaux du fait des baisses des dotations nationales, nous avons refusé de valider les hausses de la fiscalité locale. Une des principales raisons est de limiter les prélèvements qui pèsent sur les foyers. D'autres pistes de baisses de la dépense publique autre que la réduction des charges du personnel auraient dû être étudiées. Les choix, les orientations et décisions pris par

le passé ont pour conséquences aujourd'hui de retarder des chantiers pourtant indispensables à votre bien-être.

Aujourd'hui, les résultats des élections successives le prouvent. Tout en remerciant les dyonisiens qui ont pu accomplir leur devoir de citoyen, les résultats des élections attestent du fort mécontentement et d'un besoin de reconnaissance et d'écoute.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Séances de janvier à mars

Environnement

• Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation de la nouvelle station d'épuration Saint-Denis lès Bourg / Saint-Rémy à Hydratec à Lyon, mandataire du groupement constitué avec Monsieur Michel Guillot, architecte à Caluire (69), pour un montant de 100 365 € HT.

Voirie

• Classement dans le domaine public des voiries du lotissement Les Mûriers, après vérification de la conformité avec le cahier des charges communal.

• Classement d'office dans le domaine public, des voies du lotissement Domaine des Essartis en prenant acte de la recommandation « de mettre en place sur la rue Louison Bobet, un dispositif de sécurité, pour limiter et non interdire, la circulation automobile, tout en permettant cependant aux véhicules de secours d'accéder facilement aux habitations ».

• Demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les travaux de sécurisation du rond-point de la fruitière et de la rue Rue Nungesser et Coli.

Urbanisme

• Renouvellement du droit de

préemption urbain sur les parcelles classées au PLU de la commune en zones U et AU.

• Opération d'aménagement Cœur de village/Ilôt Genton : avenant n°1 à l'acte d'engagement et au marché d'études passé avec le cabinet Magma Toro Manger, portant modification du délai global d'exécution.

Enfance

• Autorisation de signature du Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017 avec la CAF de l'Ain et les Communes de Buellas et Montcet : 152 002 € par an de 2014 à 2017 pour Saint-Denis (42 993 € pour le secteur Jeunesse et 109 009 € pour le secteur petite enfance), 5 508 € pour Buellas et 3 838 € pour Montcet.

Fonctionnement

• Attribution du marché de renouvellement du parc copieurs de la commune à la société 01 Bureautique (Montagnat). Modernisation du matériel et diminution des coûts de reprographie.

• Création d'un poste de Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Adaptation à l'Emploi (CUI-CAE) financé par l'Etat de 24 heures/semaine, pour 6 mois, aux services techniques.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

ACTION ÉDUCATIVE VIE SCOLAIRE JEUNESSE

> Concours fleuri

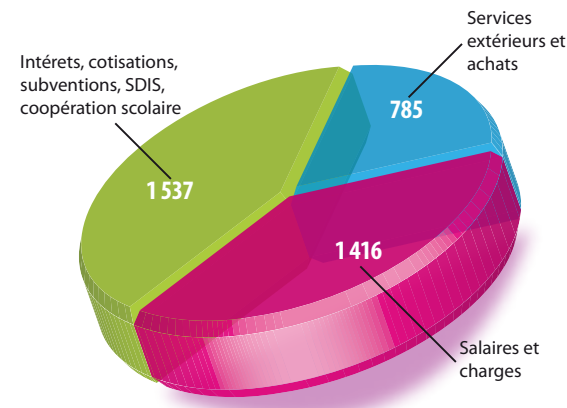
Les écoles du Village et des Vavres ont accepté de participer cette année au concours national des écoles fleuries Graines de l'Ain, organisé depuis plus de 40 ans par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale). « Le projet est mené conjointement avec la mairie, les écoles et le comité de fleurissement. Ce dernier réalisera les plantations avec les enfants au cours des mois d'avril et mai. », explique Valérie Perreaut. L'école des Vavres élargit le projet à la réalisation d'un potager.

Les services techniques de la commune assureront l'arrosage des plantes pendant les vacances d'été. Rendez-vous en septembre pour les résultats.

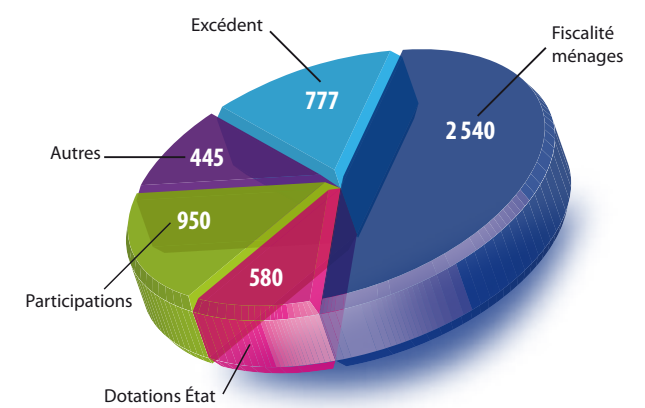
> Un budget volontariste, des efforts d'économie

Cette année, le budget a été voté dans un contexte très spécifique de resserrement des dotations de l'État (- 140 000 €). La municipalité de Saint-Denis a fait le choix d'un budget volontariste s'appuyant à la fois sur des économies à réaliser et sur la poursuite de la réduction de l'endettement.

> Dépenses de fonctionnement



> Recettes de fonctionnement



Ainsi, les dépenses de fonctionnement vont baisser de 4,5 %. L'objectif est de garder une épargne pour investir, tout en réduisant sensiblement le capital restant dû (-13 %).

« Il nous faut bien maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préparer les deux années incertaines (2016-2017) qui nous sont annoncées, avec des dotations encore en baisse. Nous pourrions ainsi garder notre excédent de fonctionnement qui s'élève à 780 000 €, indispensables à la réalisation des opérations attendues par les habitants », souligne Paul Dresin, adjoint aux finances.

Les efforts d'économie vont porter sur :

- tous les frais généraux (achats à l'extérieur, services, rationalisation de la maintenance)...
- la maîtrise des frais de personnel (-2 %),
- une réduction sur le poste des subventions en limitant en particulier les dépenses exceptionnelles, les aides aux associations étant maintenues cette année.

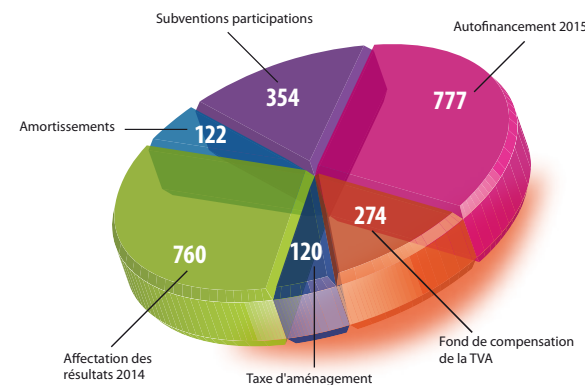
Les économies définies par les élus nous permettent de limiter à 1 % la hausse des taux communaux en 2015 alors qu'il aurait fallu une augmentation de près de 6 % pour compenser la baisse des dotations de l'État.

En outre, une démarche attendue de nos concitoyens visant à des économies structurelles, à mutualiser les commandes, rationaliser les équipements, mutualiser une partie du personnel..., est en cours de réflexion au niveau de Bourg-en-Bresse Agglomération et Saint-Denis y prend toute sa part. Après la transition de l'intercommunalité, c'est une nouvelle étape vers une plus grande efficacité de la gestion publique locale qui est amorcée.

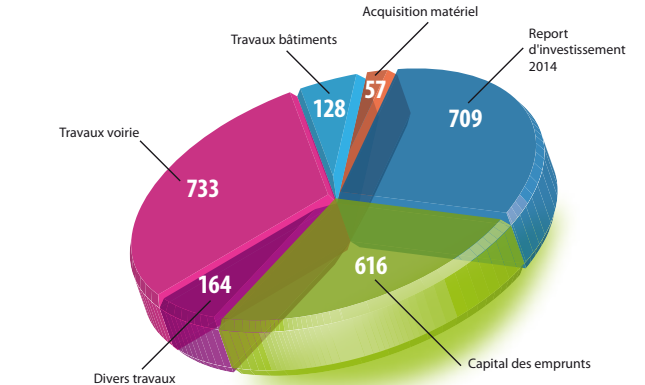
Pas de recours à l'emprunt.

« Ces efforts nous permettent d'envisager le maintien des dépenses d'investissements indispensables au soutien à l'emploi

> Recettes d'investissement



> Dépenses d'investissement



> Apprendre en jouant

L'école du village vient de se doter d'un espace ludique qui peut accueillir 25 enfants. « L'initiative vient d'un programme national de réflexion du ministère de l'éducation nationale sur l'importance du jeu dans l'apprentissage des enfants. Cet espace a aussi été mis en lien avec l'application des nouveaux rythmes scolaires », affirme Valérie Perreaut, adjointe à l'action éducative, et à la vie scolaire. Pour la commune, le temps de jeu accordé à l'enfant est un élément primordial de son épanouissement. C'est donc tout naturellement que la mairie a financé l'achat des jeux qui composent cet espace : jeux de règle, de construction et symbolique. Le Conseil Départemental et l'Éducation

Nationale ont créé un poste d'auxiliaire de vie scolaire pour organiser cet espace lors de son utilisation.

Un lieu ouvert

Chaque enfant de l'école peut, s'il le souhaite, venir jouer lors des récréations. « Ce lieu est aussi utilisé par l'association Pyramide pour les temps périscolaires et pendant les vacances scolaires. »

Mercredi 25 février, l'inauguration a permis aux enfants, très fiers, de présenter l'espace ludique aux grands : l'inspecteur de l'éducation nationale, le Maire, les élus et la directrice de l'école.

Travaux

> Le Clos de l'Érable



Futures façades de le Clos de l'Érable, rue du Village

L'opération de Bourg Habitat comportera en cœur d'îlot vingt-deux logements locatifs (7 T4, 4 T2, 11 T3) répartis sur deux bâtiments. Sur le front de rue, six logements de type 4 seront réalisés dans le cadre d'une opération de démolition reconstruction. « Nous veillerons à ce que le nouveau bâtiment soit réalisé en gardant l'esprit architectural d'origine, qu'il n'y ait pas de rupture », souligne Patrick Bouvard, adjoint à l'aménagement du territoire.

Ces six habitats de type 4 sont répartis en trois logements locatifs et trois en accession sociale. « Nous profiterons de cette réhabilitation pour réaménager les espaces publics devant, y compris mise en accessibilité des trottoirs et du quai bus. » Livraison des appartements neufs prévue en fin d'année 2015.



L'Intimiste

Réalisés par Dynacité, les seize pavillons individuels de l'Impasse de la Pascaline (2 T3, 8 T4 et 6 T5) seront livrés en juillet 2015.



La Forge

Les premiers habitants sont arrivés à La Forge fin mars. Ce quartier composé de dix-sept logements (5 T2, 10 T3 et 2 T4) au total a été réalisé par Ain Habitat.

Aménagement

> Attention à la vitesse !

La commune vient de se doter d'un radar pédagogique, financé à hauteur de 30 % par la réserve parlementaire de la sénatrice Sylvie Goy-Chavent. Alimenté par panneaux photovoltaïques, ce radar sera déplacé régulièrement dans différents quartiers de la commune. « L'objectif est de faire prendre conscience aux conducteurs de la vitesse à laquelle ils roulent. Ils ne se rendent pas toujours compte qu'ils dépassent souvent les limites autorisées », explique Patrick Bouvard. Le plus : le radar permet d'enregistrer les vitesses et le nombre de passages sur les différentes voiries.



> Pôl'Arts 2015, un bon cru

Avec sa nouvelle création, « Redites-moi des choses tendres », l'association Pôl'Arts a séduit un public enthousiaste le 15 février dernier à la salle des fêtes. L'accompagnement musical assuré par le Big Band du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-en-Bresse Agglomération et l'assiette gourmande servie lors de l'entracte ont été bien appréciés. Un grand merci à tous les bénévoles ! Prochain rendez-vous dans 18 mois.

> C'est le nettoyage de printemps !

Les papiers, c'est moche !



Le projet tenait à cœur des enfants du Conseil Municipal d'Enfants. « Les papiers, c'est moche », expriment-ils. Mercredi 8 avril, environ 20 enfants et 4 adultes se sont donnés rendez-vous pour procéder à un méticuleux nettoyage de printemps des rues dyonisiennes en compagnie du Maire venu soutenir les équipes. Au final, cinq sacs de déchets ont été collectés ! Papiers, canettes, bouteilles, mégots... vont finir au tri ! Le travail accompli, les participants ont partagé un goûter bien mérité dans le parc de la cure.

> Attention !

Il est interdit de brûler les déchets verts (tontes, branchages...). Les déchetteries sont ouvertes 7/7 jours pour apporter tous vos encombrants, y compris les déchets verts.

L'abandon d'ordures ou autres objets, notamment les déchets verts, sur la voie publique est puni d'une contravention de 450 € (décret n°2015-337 du 25 mars 2015).

La déchetterie la plus proche
Zac de Monternoz - 101, rue du Thioudet à Péronnas - Tél. 04 74 21 54 49
Heures d'accès :
lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (19 h l'été).
Le dimanche de 8 h à 12 h - Fermé les jours fériés.

> Du côté de la médiathèque

Soupes et contes

Avec plus de 40 participants, la première édition de la soirée « Une soupe, un conte et bonne nuit » organisée par le Pôle socio-culturel, la médiathèque et l'association Pyramide a connu un beau succès. Vendredi 27 février de 18h30 à 20h, au sein du restaurant scolaire, les grands comme les petits ont apprécié ce temps de partage et de lecture de contes. « Les enfants étaient littéralement scotchés lors de la lecture des contes ! », souligne Chantal Jasserand-Bonneau, conseillère municipale déléguée. L'action sera certainement reconduite l'année prochaine. « Il faut remercier les bénévoles de la médiathèque et les salariées qui ont participé à cette belle réussite ! »



Prochains « Contes en Couleurs »

Samedi 23 mai par Delphine Debiesse, conteuse professionnelle.
Séances : de 10h30 à 10h45 pour tout-petits jusqu'à 3 ans, de 10h45 à 11h15, pour 4-5 ans, de 11h15 à 11h30 pour 6-10 ans.

> Présentation : Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS n'est pas une émanation de la municipalité. Il dispose de son budget propre et d'un fonctionnement autonome. Il est géré par un Conseil d'Administration composé de 6 conseillers municipaux et de 6 personnalités intervenant dans les domaines de l'insertion, du handicap, des personnes âgées, de la famille. Il est présidé par le maire, Guillaume Fauvet. Fabienne Le Page, adjointe à l'action sociale, en assure la vice-présidence. « Le CCAS dispose de missions légales comme la prise en charge de l'aide sociale en établissements de soins. Il peut aussi gérer d'autres prestations : le colis de Noël pour les personnes âgées, le portage de repas, les bons vacances, l'aide financière aux familles en difficulté, le financement d'un transport pour les personnes à mobilité réduite, les bourses aux études à l'étranger... font partie des missions extra-légales assurées par notre CCAS. »

Un travail en partenariat

Le travail avec les partenaires est important. « Par exemple, nous soutenons financièrement l'épicerie solidaire ou la banque alimentaire : cela permet aux dyonisiens d'accéder à leurs services. » Le CCAS intervient après la mobilisation de toutes les autres aides. « La majorité de nos aides financières individuelles est attribuée après un bilan social réalisé par les travailleurs sociaux du Conseil Général », souligne Fabienne Le Page. L'analyse des besoins sociaux permet de définir les priorités. « Pour réaliser cette analyse, nous nous sommes rapprochés des communes de Péronnas et Viriat. Les données recueillies par notre prestataire mettent en évidence les évolutions démographiques que connaissent nos communes depuis plusieurs années. Cela nous permet d'ajuster au mieux notre intervention. »

En chiffres

En 2014, le CCAS a attribué 46 000 € d'aides pour 745 personnes. « 91 % de ces dépenses sont des aides individuelles. »

Renseignements auprès du CCAS le matin : 04 74 24 24 64

Aide aux vacances

L'action Aide aux vacances concerne les moins de 16 ans. L'opération est menée par le CCAS, le Pôle socio-culturel, l'association Pyramide et le Centre social Terre en couleurs.

Renseignements auprès du CCAS le matin : 04 74 24 24 64

> Opération Voisin'Âge

Lutter contre l'isolement social des personnes âgées à domicile permet souvent de retarder l'entrée en établissement, le phénomène de glissement, le repli sur soi. En 2009, un groupe de travail PAPA (Préparation d'Activités pour les Personnes Agées) a été constitué par le Pôle socio-culturel (PSC). Il regroupe les partenaires intervenant auprès des personnes âgées (CCAS, Club Amitié rencontre, PUV, ADMR, Centre social). Grâce à un financement de la Carsat et du CCAS, le PSC propose une nouvelle démarche, l'opération Voisin'Âge. « Nous voulons constituer un réseau de veilleurs pour mieux repérer les personnes âgées isolées et leur proposer des occasions de renouer avec la vie sociale », explique Olivier Molé, directeur du Pôle. Plusieurs actions sont en cours de réalisation : développement du transport solidaire, aménagement d'un parcours à la plage du pôle, vacances à la mer pour un groupe de personnes âgées en perte de mobilité (septembre 2015), speed dating... Le Pôle recherche des bénévoles pour cette action.

N'hésitez pas à prendre contact avec Syndie Jan au 04 74 22 42 65

État civil

Naissances

Margaux Soitel (05/02), Kylian Peugeot Durand (24/02), Ela Can (02/03), Anaé Rouillier Lebert (11/03), Camille Dehay (31/03), Soraya Assou (06/04)

Décès

Michel Allombert (10/01), Christelle Moncel (11/01), Lucien Dutant (14/01), Jean Guyard (22/01), André Brevet (12/02), Pierre-François Baron (14/02), Marie Pressiat veuve Deshais (23/02), Marc Mariller (24/02), Pierre Darne (02/03), Odette Chatelet épouse Givord (12/03), Nicolas Brevet (16/03), Michel Albourie (24/03), Angèle Tournier (24/03), Albert Brunet (25/03), Gisèle Morelon épouse Feuilland (31/03), Ludovic Brunet (10/04), Domenico Raggio (10/03), Raymonde Pierre épouse Pellé (04/04), Marcel Guigout (06/04), Marylène Seauve (07/04), André Guigue (14/04)

Avec le décès d'Angèle Tournier, née le 11 août 1914, la commune perd une de ces centenaires.

En bref ...

Une nouvelle centenaire

Marie Tsopanis a fêté ses 100 ans en février dans sa nouvelle demeure, la résidence Le Bon Repos à Bourg. Elle a reçu une composition florale offerte par la commune où elle résidait avec ses filles depuis quelques années.

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962.



Festival du film allemand, 3^e édition

Les 27 et 28 mars, le comité de jumelage a organisé la projection de deux films diffusés en VO sous-titrés. Objectif du festival : faire connaître les classiques du cinéma allemand. A l'affiche de cette édition : Alice dans les villes de Wim Wenders (1974) et les Éducateurs de Hans Weingartner (2004).

Prochain rendez-vous du comité de jumelage : le marché européen du 22 mai.

Rencontre

Les élus du Conseil municipal d'enfants de Viriat et de Saint-Denis se sont retrouvés à Péronnas le 25 mars pour un après-midi inter-CME. Ces rencontres permettent aux enfants d'échanger sur un thème précis : cette année, il s'agissait du handicap, en lien avec les enfants de l'Institut Médico-Éducatif de Péronnas. L'Association des Paralysés de France et Handicap International, ont proposé des ateliers communs. « Les témoignages de deux personnes non voyantes ont beaucoup impressionné les enfants », déclare Dominique Bergonso, conseillère déléguée. L'année prochaine, cette journée se déroulera à Saint-Denis lès Bourg.

Élections départementales 2015

Les résultats du canton de Bourg 2

• 1^{er} tour / Inscrits : 17 303

Abstentions : 49,87 % - Votants : 50,13 % - Blancs : 1,17 %
Nuls : 0,65%, Hélène Cédileau / Pierre Lurin : 36,79 %, Cécile Bernard / Michel Fontaine : 35,77 %, Anthony Chevrel / Andrée Philippe : 20,72 %, Daniel Blatrix / Catherine Maître : 6,72 %

• 2^e tour / Inscrits : 17 304

Abstentions : 48,98 % - Votants : 51,02 % - Blancs : 2,09 %
Nuls : 0,97 %, Hélène Cédileau / Pierre Lurin : 53,13 %, Cécile Bernard / Michel Fontaine : 46,87 %

Travail de mémoire



Lors de la reconstruction de l'école, un groupe de personnes a travaillé sur son histoire. A l'initiative du Pôle socio-culturel, ce travail de mémoire perdure aujourd'hui au sein d'un groupe Histoire de Saint-Denis. « Nous sommes entre 7 et 14 personnes et nous travaillons autour d'une quinzaine de thèmes comme les conscrits, les cloches, les entreprises, l'agriculture... », explique l'un des participants, Albert Dubois. Objectif : faire un livre d'histoire locale et ouvrir un site Internet qui pourra être enrichi au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

A l'honneur !

En février 2015, la Fromagerie de Saint-Denis a obtenu une médaille de bronze pour ses fromages blancs au Salon de l'agriculture à Paris. « Cela récompense le travail d'une dizaine de personnes : des producteurs de lait à la boutique ! », souligne avec fierté Vincent Thévenet, le directeur.

ÉCHO DES ASSOCIATIONS

> L'Open Bresse International, un tournoi incontournable



Avec plus de 700 compétiteurs, la 8^e édition de l'Open Bresse des 7 et 8 février derniers a remporté un nouveau franc succès. Portée par Saint-Denis Dojo, cette compétition regroupe des sportifs de toute nationalité : Autriche, Suisse, Ukraine, Angleterre, Allemagne, Slovaquie... « L'Open Bresse devient aujourd'hui un tournoi important pour tous les sportifs qui se préparent au Championnat de France », se félicite l'entraîneur Pierre Neyra.

L'Open Bresse mobilise aussi une cinquantaine de bénévoles. « Cela nous demande une bonne année de préparation à chaque fois. Nous avons développé un très bon partenariat, notamment avec la mairie. Il faut dire que la compétition draine près de 2000 visiteurs sur le week-end. » Prochain rendez-vous en février 2016 pour de nouvelles aventures sportives!

En savoir plus : www.saintdenis-dojo.fr

Agenda

MAI

- **Dimanche 3**
Théâtre des Aînés - Club Amitié
Rencontre
Salle des Fêtes - 14 h 30
- **Vendredi 8**
Commémoration du 8 Mai 1945 - 11 h 30
- **Dimanche 10**
Marché aux plants - Comité de Fleurissement 8 h - 13 h
- **Samedi 16 et dimanche 17**
Championnat de l'Ain toutes divisions
La Boule Joyeuse
- **Vendredi 22**
Marché Européen - Comités de Jumelage
17 h
- **Lundi 25**
Vide Grenier - Petite Unité de Vie
- La Chenevière
- **Samedi 30 et dimanche 31**
Grand prix Sport Boules Bourg-en-Bresse
Agglo, Masculin - Féminin - Sam. 13 h 30 / dim. 8 h
- **Samedi 30 et dimanche 31**
Gala Culturel - ACS - Salle des Fêtes
Sam. 20 h 30 / dim. 15 h

JUIN

- **Lundi 1**
Conférence « J'ai un ado mais je me soigne »
d'Olivier Revol - Pôle Socio Culturel
Salle des Fêtes - 20 h
- **Mardi 2**
Don du Sang - Salle des Fêtes
9h - 13 h et 16 h - 19 h
- **Samedi 6**
Coupe d'été - St Denis Dojo - 14 h
- **Samedi 13**
Gala fin d'année - ACS - Salle des Fêtes 20 h
- **Vend. 19, sam. 20 et dim. 21**
Fédéral Bouliste - Secteur Bouliste Bressan
- **Samedi 27**
Fête des Écoles - Sou des Écoles

JUILLET

- **Samedi 4**
Fais ta Musique - Accords Musique
- **Mardi 14**
Repas des anciens offert par le CCAS - Salle des Fêtes
- **Samedi 18**
Fête patronale - Pétanque - Repas bréchets
Feu d'artifice - Bal - Comité des Fêtes
- **Dimanche 19**
Course Pédestre - St Denis Rando Cyclo
Course cycliste - St Denis Cyclisme
Fête Foraine - Comité des Fêtes

JUILLET (suite)

- **Vend. 24, sam. 25 et dim. 26**
Championnat de Sport Boules

Plage du Pôle

La 2^e édition de la Plage du Pôle se déroulera du 27 juin au 25 juillet. Venez partager un moment convivial sur le sable, autour des transats, et profitez des nombreuses animations : beach volley, cirque (cours le soir pour les adultes), temps forts avec les associations locales (Accords musique, Saint-Denis Dojo... Tous les jours, il se passe quelque chose à la plage !

www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes

